

## Langue néerlandaise - Niveau intermédiaire (premier degré) - Compréhension de textes à tendance juridique

5.0 crédits	30.0 h	1+2q
-------------	--------	------

Enseignants:	Vanelderen Marie-Paule (coordinateur) ; De Rycke Katrien ; Bufkens Hilde ; Schrijvers Lutgarde ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	<a href="http://sites.uclouvain.be/moodle/">&gt; http://sites.uclouvain.be/moodle/</a> <a href="http://www.icampus.ucl.ac.be/">&gt; http://www.icampus.ucl.ac.be/</a> <a href="http://www.altissia.com/">&gt; http://www.altissia.com/</a>
Préalables :	Ce cours est de niveau moyen et suppose donc une maîtrise productive satisfaisante de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour le cours élémentaire (LNEER1820 'niveau A2 du CECRL).
Thèmes abordés :	Le cours est articulé autour de textes oraux et écrits d'intérêt général et à orientation juridique.
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture</p> <p>--</p> <p>Pouvoir lire avec un niveau satisfaisant d'autonomie et de compréhension des textes factuels sur des problèmes contemporains ou sur des sujets relatifs au domaine d'études.</p> <p>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Compréhension à l'audition individuelle :</p> <p>--</p> <p>pouvoir comprendre les points principaux d'un exposé à condition que le sujet en soit familier et la présentation clairement structurée,</p> <p>--</p> <p>pouvoir comprendre les points principaux de documents radiodiffusés ou télévisés factuels à condition que le sujet en soit familier et la langue standard et clairement articulée.</p> <p>Compréhension à l'audition interactive :</p> <p>--</p> <p>pouvoir saisir une grande partie de ce qui est dit en langue standard sur un sujet familier sans que l'interlocuteur n'adapte son discours.</p> <p>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Code</p> <p>--</p> <p>Vocabulaire : consolidation du vocabulaire de base et extension du vocabulaire général ainsi que du vocabulaire juridique.</p> <p>--</p> <p>Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais (les adverbes pronominaux, le mot "er", l'inversion, la voix passive, la subordonnée et les conjonctions).</p> <p>Culture</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<p>--</p> <p>Tests d'auto-évaluation proposés sur la plate-forme Moodle.</p> <p>--</p> <p>Evaluation continue.</p> <p>Deux tests interviennent dans la note finale :</p> <p>--</p> <p>fin du premier quadrimestre : test portant sur le vocabulaire de base (plate-forme Altissia niveaux A2 et B1) et sur la matière vue au cours au premier quadrimestre,</p> <p>--</p> <p>fin du second quadrimestre : test portant sur le syllabus « Zelfstudie ».</p> <p>--</p> <p>Examen écrit portant sur la matière du second quadrimestre.</p>

<p>Méthodes d'enseignement :</p>	<p>Révision en auto-apprentissage du vocabulaire de base et extension de ce vocabulaire (utilisation de la plateforme ALTISSIA niveaux A2 et B1) ainsi que du vocabulaire spécifique au domaine d'études.                  Etude en auto-apprentissage du vocabulaire du syllabus "Zelfstudie". Le vocabulaire y est présenté en contexte.                  Révision en contexte (c.-à-d. en partant des textes du syllabus du cours) des points de grammaire spécifiques du néerlandais (les adverbes pronominaux, le mot "er", l'inversion, la voix passive, la subordonnée et les conjonctions) et consolidation par des exercices écrits et oraux.                  Les aptitudes réceptives occupent une place prépondérante dans ce cours. Elles sont exercées et développées par le biais de stratégies de compréhension à la lecture et à l'audition s'adressant tant au mot (deviner) qu'au texte (anticiper). Ces techniques sont appliquées à des textes oraux ou écrits d'intérêt général et à orientation juridique (syllabus du cours : « Compréhension de textes », le vocabulaire spécifique au domaine d'études y est présenté et consolidé au moyen des textes à orientation juridique).                  Des exercices complémentaires devront être faits à domicile (plate-forme Moodle et iCampus).</p>
<p>Contenu :</p>	<p>--                  Révision du vocabulaire de base et extension de ce vocabulaire ainsi que du vocabulaire spécifique au domaine d'études.                  --                  Révision des points de grammaire spécifiques du néerlandais (les adverbes pronominaux, le mot "er", l'inversion, la voix passive, la subordonnée et les conjonctions).                  --                  Exercitation de la compréhension à la lecture et à l'audition.</p>
<p>Bibliographie :</p>	<p>--                  Syllabus du cours : "Néerlandais, compréhension de textes" (+ Plate-formes Moodle et iCampus).                  --                  Plate-forme Altissia.                  --                  Syllabus d'auto-apprentissage (et plate-forme Moodle) : « Zelfstudie ».</p>
<p>Autres infos :</p>	<p>--                  Encadrement: cours en groupes 20 à 25 étudiants (pour des raisons pratiques les étudiants CRIM 1 PM sont intégrés aux groupes NEER 1821 en Droit 11 Ba).                  --                  L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.                  --                  Charge de travail - Heures présentielles : 30 h - Travail autonome : 120 h.                  --                  Possibilité de dispense : un test organisé au début de l'année permet, moyennant l'obtention d'une note de 12/20 ou plus, d'être dispensé du cours et de l'examen.</p>
<p>Cycle et année d'étude :</p>	<p>&gt; <a href="#">Année d'études préparatoire au master en criminologie</a></p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>